

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 6 septembre 2011**

## **Subvention pour le comice 2011**

Cette année, le comice aura lieu à Daumeray au parc de l'Abbaye avec l'organisation de 8 courses de poneys sponsorisées à hauteur de 150 € chacune. Accord pour sponsoriser une course et verser à l'association du comice une subvention de 150 €.

## **Bilan de la rentrée scolaire**

L'effectif du groupe scolaire est de 108 élèves pour 5 classes, effectif un peu juste pour le maintien de la 5ème classe. De nouvelles inscriptions seront nécessaires. Travaux à prévoir : compactage supplémentaire de la cour, porte de sortie pour l'espace multimédia, marquage au sol pour les parkings avec une place pour handicapés au centre de l'accès des deux écoles.

## **Tarifs de la cantine**

Suite à la rencontre avec les familles domiciliées hors commune, il est décidé de fixer le tarif d'un repas à **3,00 €** dès septembre 2011. Il est rappelé que le tarif pour les enfants de la commune s'élève à **2,50 €**, celui pour les adultes à **4,85 €**.

## **SICTOM - «Colonnes à verre»**

A ce jour, 2 colonnes à verre sont installées dans la commune (1 à la station essence et 1 à proximité de l'étang). Une troisième est envisagée rue Charles de Gaulle. Les deux colonnes semblant suffisantes pour l'instant, cette troisième installation sera revue ultérieurement.

## **Urbanisation de la zone de «La Petite Fontaine»**

Le conseil municipal décide de confier à la Société d'Équipement du Département de Maine-et-Loire (SODEMEL) une convention de mandat d'études préalables pour l'aménagement de cette zone.

## **Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde**

Ce plan est obligatoire car notre commune est dotée d'un plan de prévention des risques naturels. Il a pour but d'organiser à tout moment l'intervention de la commune pour assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population et pour appuyer l'action des services de secours. Ce plan de sauvegarde doit passer par un relevé des risques sur la commune. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

## **Dossier Cyber Base**

Monsieur PINEAU Fernand fait le point sur ce dossier. Monsieur LEVRARD Patrice a été embauché comme animateur. Il sera rémunéré par l'association Familles Rurales qui devient son employeur. Le Cyber Base se nommera «Espace Multimédia». Son inauguration est prévue le mardi 4 octobre 2011 à 17h00.

Le financement du projet est approuvé à l'unanimité :

- 1) Participation de la Caisse des Dépôts et Consignations sur la partie constituée des équipements informatiques, mobilier, signalétique à hauteur de **12 995,24 €**
- 2) Financements européens sollicités FEADER : **22 660,00€**
- 3) Autofinancement de la commune : **9 666,57 €**

## **Travaux d'assainissement**

Non prévue dans l'appel d'offres initial, les problèmes d'inondation subis par certains riverains de la rue des Mimosas, nous amènent à demander un devis supplémentaire pour les travaux dans cette rue.

### **Travaux dans les bâtiments communaux**

- 1) Ancienne salle de motricité de l'école publique : le bâtiment a été déplacé en juin près de la salle des sports avec utilisation future par la commune et le club de Basket.
- 2) Nouvelle bibliothèque : Les travaux sont pratiquement terminés dans une des anciennes classes de l'école publique. Le déménagement n'est pas encore programmé.
- 3) Cabinet médical : Il est prévu dans l'ancien logement des instituteurs de l'école publique. Les plans ne sont pas encore réalisés. La séparation de la cour sera à prévoir.
- 4) Future salle de danse dans l'ancienne école privée «Notre Dame» : Travaux de peinture réalisés par des bénévoles pendant l'été et pose prochaine d'un parquet.
- 5) Garderie : Le déménagement, dans le bâtiment situé entre le groupe scolaire et l'école privée, est prévu pendant les vacances de la Toussaint. La garderie y sera assurée dès le 3 novembre 2011.
- 6) Salle des fêtes : un audit énergétique a été réalisé cet été.